

Le 20 février 2014

**Question écrite concernant l'impact des mesures prises par le gouvernement fédéral en matière de chômage sur les budgets de la commune**

Monsieur le Bourgmestre,

La FGTB estime, suite à la décision du gouvernement Di Rupo de limiter dans le temps l'octroi des allocations d'insertion ou d'attente, à 55.000 le nombre d'exclusions de ces dispositifs de soutien.

Depuis lors l'ONEm propose d'autres chiffres mais ceux-ci sont les chiffres au 1<sup>er</sup> janvier 2015 et ne tiennent pas compte du nombre d'exclusions après le 1<sup>er</sup> janvier. Et si certains considèrent que « seule la moitié de ces exclus » viendra frapper à la porte du CPAS pour demander une aide complémentaire ou un revenu d'intégration RIS, rien à ce stade ne permet de remettre en cause fondamentalement le nombre avancé par la FGTB.

Elle estime ainsi à plus de 5500 le nombre de futures exclusions pour la région bruxelloise et vous a dressé un courrier avec les chiffres précis pour Woluwe-Saint-Pierre.

Monsieur le Bourgmestre,

Pouvez-vous nous dire à combien est estimé le nombre de Wolusanpétrusiens qui se verront ainsi en fin de droit ?

Comment évaluez-vous les conséquences de ces exclusions pour notre commune, tant d'un point de vue d'une charge financière directe (nombre d'allocataires supplémentaires) que indirecte (surcharge de travail face à cet afflux de nouvelles demandes) ? Y-a-t-il déjà eu une concertation entre la commune et le cpas à ce sujet afin d'anticiper les conséquences de l'afflux de ces exclus ?

La FGTB vous invitait par ailleurs à vous engager à demander le retrait de la mesure qui outre tous les drames sociaux qu'elle entraînera, grèvera un peu plus les budgets communaux. Quelle suite avez-vous donné à cette sollicitation au nom de notre commune ?

Je vous remercie de vos réponses.

**Antoine BERTRAND**

Chef de Groupe ECOLO-GROEN au Conseil communal